



ETAT
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
COUR D'APPEL DE NOUMÉA

AVIS DE MARCHÉ

I. Pouvoir adjudicateur

I.1 Nom et adresse

Etat -Ministère de la Justice
Cour d'Appel de Nouméa - SAR
BP F4 – 98848 NOUMÉA CEDEX
NOUVELLE-CALEDONIE

I.2 Obtention du dossier

Le dossier de consultation des entreprises est à retirer par mail uniquement auprès de :

Service Administratif Régional (SAR)

Tél : 00.687.25.09.60

Courriel : laurent.seveau@justice.fr avec copie à sylvie.defrance@justice.fr

I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Renseignements administratifs :

Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna
Service Marchés Publics - BP 16
98600 UVEA – Pacifique Sud
Tél. 00 681 72-11-16
Mail : marches-publics@wallis-et-futuna.gouv.fr

Renseignements techniques :

Service des Travaux Publics de Wallis et Futuna
BP 13
98600 MATA-UTU – Pacifique Sud
Tél. 00 681 72 26 26

II. Objet de la consultation

II.1 Étendue du marché

La présente consultation porte sur les réfections partielles des couvertures et des faux-plafonds du bâtiment du Tribunal de Première Instance des Iles Wallis et Futuna à Mata-Utu.

Les prestations constituent un Marché Global composé de 5 lots techniques :

- Lot n°0 : Phases préparatoires
- Lot n°1 : Charpente - Couverture
- Lot n°2 : Faux plafonds
- Lot n°3 : Menuiseries
- Lot n°4 : Electricité, téléphone, réseau informatique, climatisation
- Lot n°5 : Peintures

Description des travaux à réaliser

L'âge du bâtiment de bureaux du TPI de Mata-Utu a largement contribué à la dégradation des matériaux, notamment dans la charpente en bois, les tôles et accessoires de couverture, les faux-plafonds en bois, les menuiseries en bois, et les câblages électriques dans les combles.

Les travaux prévus consistent à la rénovation de ces dégradations.

II.2 Type de marché

Marché public de travaux.

II.3 Informations

Marché traité à prix global et forfaitaire.

Le marché n'est pas alloti

II.4 Lieux de livraison

Tribunal de Première Instance de Mata'Utu, 98600 UVEA (Wallis - Territoire des îles Wallis et Futuna).

II.5 Critères d'attribution

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont les suivants : Garanties professionnelles, techniques et financières. Il n'est pas exigé de niveaux minimaux de capacités professionnelles, techniques et financières, au regard de l'objet du marché.

Les critères et sous-critères pondérés intervenant pour le jugement des offres sont les suivants :

Valeur technique telle qu'elle ressort du mémoire technique sur 60 points

- Moyens humains affectés à l'opération de travaux : 20 points
- Moyens matériels mis en œuvre : 20 points
- Délai de réalisation des travaux : 10 points
- Planning de réalisation des travaux : 10 points

Prix des travaux sur 40 points

II.6 Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

II.8 Modalités essentielles de financement et de paiement

Le marché est financé avec des subventions de l'État.

Paiement par mandat administratif à 30 jours. Application du CCAG-FCS.

II.9 Visite du site

La visite du site est obligatoire, merci de contacter : Service des Travaux Publics de Wallis et Futuna - Tél. 00 681 72 26 26. Aucun frais de déplacement ne sera pris en charge.

III. Procédure

III.1 Type de procédure

Marché de travaux passé dans le cadre d'une procédure adaptée, en application des articles R2123-1 à R2123-4, du code de la commande publique 2019.

III.2 Date limite de dépôt des offres : 9 octobre 2019 à 12h00 (heure de Wallis)

- sous forme papier uniquement auprès de :

Service Marchés Publics
BP 16 – Havelu 98600 UVEA

La transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB ou tout autre support matériel) n'est pas autorisée.

Les plis remis après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus et feront l'objet d'un archivage.

III.2.2 Délais de validité des offres :

Le délai de validité de l'offre sera de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

IV. Renseignements complémentaires

V.1 Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Adresse

85 Avenue du Général de Gaulle - BP Q3 - 98851 NOUMEA CEDEX
NOUVELLE-CALEDONIE

Tel. 00 687 25 06 30 - Courriel : greffe.ta-noumea@juradam.fr

V. Date d'envoi à la publication

Annonce publiée le 6 septembre 2019.